

# Passerelle

Journal Municipal d'Information de la commune d'Ardenes



À NE PAS MANQUER

RÉTRO  
SPECTIVE

Dans la salle de conseil,  
venez découvrir d'anciennes photos de classe!  
*Lire page 5*



MAI 2019  
N° 35



Le dernier budget de cette mandature a été voté par le conseil municipal le 26 mars dernier. Il est en effet de tradition sur notre commune de laisser l'équipe choisie par les ardentais lors de l'élection municipale décider du budget de l'année à venir. Ce sera donc le cas en 2020.

Cinq ans se sont écoulés depuis 2014. L'occasion de faire un point d'étape sur la réalisation des propositions que nous avons exprimées à l'époque dans notre programme.

- **Préparer Ardenes pour demain** : La nouvelle école est en fonctionnement depuis bientôt deux ans – L'ensemble des classes élémentaires de nos deux écoles est équipé de tableaux numériques interactifs – La nouvelle mairie vient d'être mise en service – Une aire de recharge des véhicules est à la disposition des véhicules électriques depuis deux ans – La reprise des anciens bâtiments militaires vient d'être validée par le conseil municipal.
- **Améliorer le cadre de vie** : Divers dispositifs améliorant la sécurité ont été installés dans le bourg et dans les écarts (ralentisseurs, panneaux limitant la vitesse...), en complément d'un entretien soutenu et régulier des voies et des fossés – Le columbarium a été étendu et certaines allées du cimetière ont été rendues accessibles aux personnes à mobilité réduite – Une aire de jeux « city-park » vient d'être mise à la disposition de tous près du gymnase ALEREA.
- **Accompagner les ardentais dans leur quotidien** : Le CCAS est à l'écoute des besoins – Des aides sont accordées aux jeunes, dans leurs études, dans leurs formations, dans leurs déplacements, ou encore dans l'obtention de leur permis de conduire – Un soutien est également apporté aux ardentais avec des aides alimentaires ou financières et un service de transport les jours de marché.
- **Favoriser les échanges et le vivre ensemble** : Devenue point de rencontre incontournable, notre médiathèque offre un large choix de livres et de documents, complété par un programme culturel riche – Un soutien permanent est apporté à nos associations, d'abord par les aides financières, mais aussi par la mise à disposition, l'entretien régulier et l'aménagement de nouvelles structures. Créée il y a trois ans, une aire de stationnement de camping-cars accueille les touristes de passage.
- **Développer la communication et informer** : Tous les deux ans nous nous sommes rencontrés et nous avons échangé au cours de nos réunions de quartiers. Ce sera à nouveau le cas à l'automne prochain (*voir page 3*) – Des réunions de formations ou d'information concernant différents thèmes comme la santé, la sécurité ou la prévention ont été organisées tout au long de ces cinq années. En partenariat avec nos associations, un forum leur est proposé tous les deux ans afin de leur donner une plus grande visibilité.

A cette liste non exhaustive et malgré les contraintes budgétaires de ces dernières années, une gestion rigoureuse de nos finances nous a permis de conserver une capacité d'investissement correcte et ainsi de pouvoir répondre favorablement à certaines opportunités. Le plus bel exemple en est l'acquisition de la maison de santé place St- Martin, dont la seconde tranche prochainement mise en chantier nous permettra de disposer d'une structure adaptée aux attentes d'une équipe de professionnels de santé élargie.

Tout ceci est dû au travail de l'ensemble des élus, qui, par leur engagement et leur décisions tout au long de ces cinq ans, ont permis la concrétisation de ces projets et de ces actions.

Je n'oublie pas le travail et les efforts quotidiens de nos agents dans nos différents services, administratifs, enfance et scolaire et aussi techniques que je remercie vivement.

Et si nous ajoutons à tout cela l'énergie de nos forces vives, entreprises, associations, nous comprenons mieux pourquoi « il fait bon vivre à Ardenes ».

Didier BARACHET



# LES PROJETS

## PLUi

Commencée à l'automne 2016, l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal se poursuit. Le projet est actuellement en cours d'examen par les Personnes Publiques Associées (services de l'Etat, chambres consulaires, Conseil Régional, Conseil Départemental...). L'enquête publique auprès de la population aura lieu en septembre prochain.

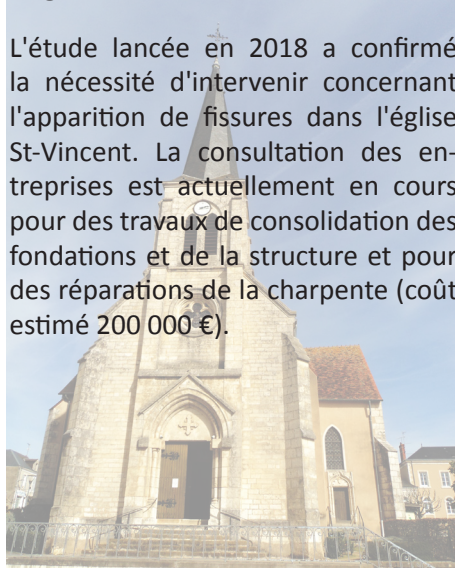
### La maison de santé

Déjà inscrite pour partie au budget 2018 et renforcée au budget 2019 pour un montant global estimé à 800 000 €, l'extension de la maison de santé place St- Martin devrait voir son chantier s'ouvrir avant la fin de l'année. Le permis de construire sera déposé prochainement et la consultation des entreprises est envisagée pour l'été.



### L'église Saint- Vincent

L'étude lancée en 2018 a confirmé la nécessité d'intervenir concernant l'apparition de fissures dans l'église St-Vincent. La consultation des entreprises est actuellement en cours pour des travaux de consolidation des fondations et de la structure et pour des réparations de la charpente (coût estimé 200 000 €).



### Programme de voirie 2019

Proposés par les commissions urbanisme et travaux et validés dans le cadre du vote du budget, les travaux concerneront cette année la réfection de la route de la Cueille, l'installation de deux plateaux ralentisseurs dans les rues Pierre de Coubertin et Saint Eupéry et la validation de la chicane rue Pasteur. La réfection du pont de Virolon est également programmée.



### La restructuration du centre- bourg

Une première étude technique a été menée dans le courant de l'année 2018 afin de définir le cadre et les grandes lignes du programme concernant la reconfiguration de la zone de l'ancienne mairie. Cette zone étant située dans le périmètre de protection des immeubles classés au titre des monuments historiques (Eglise St- Martin), des contacts ont été pris avec les services du patrimoine, afin de trouver ensemble la meilleure proposition d'aménagement.



### Nouvel équipement au gymnase ALÉRÉA

Un plateau sportif vient d'être réalisé à côté du gymnase ALÉRÉA. Il va offrir à tous la possibilité de pratiquer différents sports. Le coût de ce nouvel équipement est estimé à 56 933 € TTC. Une aide dans le cadre de la DETR (Dotation d' Équipements des Territoires Ruraux) a été accordée à la commune à hauteur de 13 755.90 €.

En partenariat avec le Collège des Grands Buissons pour une participation des élèves dans le cadre de l'UNSS, son inauguration est programmée **le 26 juin prochain à 15h.**



## Réunions de quartiers

18h30

Dans la nouvelle mairie

Place de la République

Afin d'avoir un dialogue constructif, merci de bien vouloir respecter le découpage de ces secteurs.

- **Lundi 9 septembre:** LES LOGES DE DRESSAIS, DE LA CUEILLE, DU PLESSIS, DE BRENNE - DRESSAIS - VILLEBOMMIERS - L'ARTOIS - LA BESACE - LA CAYENNE - LA COUDRIERE - LAC GIRAULT - LE BREUIL - LE GRAND et LE PETIT BRENNE - LES LOGES BLANCHES - VIROLON - BONNET - VALLIERES - LE PATUREAU LES BOUERS - LE CLOS DU POTEAU
- **Mercredi 11 septembre:** SECTEUR CLAVIERES - BELLAT - SANGUILLES
- **Lundi 16 septembre:** SECTEUR BOURG QUARTIER SAINT MARTIN
- **Mercredi 18 septembre:** SECTEUR BOURG QUARTIER SAINT VINCENT-BRUNETERRE - BUXEROLLES - CHEMEE - LES TROIS LACS - GLY - LA BOIFARDERIE - LA FOLIE - LA FORET - LA PILLOTIERIE - VILLEJOVET - FORGE HAUTE (coté St-Vincent) - LES ALOUETTES - MAISON BON - LES ARRACHIS - LE MAS DU BRULIS - LES VIGNEAUX

# Environnement

L'Agglomération Châteauroux Métropole a la charge, en régie, de la collecte, de l'élimination et de la valorisation des déchets ménagers.

Petits rappels sur les moyens mis en place pour réduire nos déchets:

## Acquisition d'équipement spécifique

Châteauroux Métropole vous propose d'acquérir **un composteur** à tarif préférentiel (20 €). Deux modèles sont disponibles, en plastique (au choix 400 l ou 600 l) et en bois (au choix 400 l ou 800 l). Afin de vous aider dans votre démarche écocitoyenne, votre composteur sera accompagné d'un "bio seau", d'une notice et d'un guide sur le compostage.

## Stop pub

Disponible à l'accueil de la mairie, l'autocollant "STOP PUB" vous permettra de dire non aux publicités tout en continuant de recevoir le magazine communal "Passerelle".

## La collecte des déchets:

Pour les déchets humides, les sacs sont distribués à votre domicile en début d'année par les services techniques. En cas de rupture, adressez-vous à l'accueil de la mairie pour avoir de nouveaux sacs.

Pour les déchets secs, chaque domicile a été équipé d'un bac distribué par Châteauroux Métropole (sauf pour les personnes ayant des points de collecte). Les collectes se font par le biais de bennes bi compartimentées ce qui permet le ramassage à la fois des déchets secs et humides. Sur Ardentes, la collecte est effectuée **le mardi**.

Il vous est recommandé de sortir vos bacs / sacs **après 20h** la veille au soir de la tournée, en limitant votre nombre de sacs (30 l uniquement) à **quatre (pour un total de 15 kg maximum par sac)**.

## Les encombrants

La collecte des encombrants et déchets verts se fait sur rendez-vous, à votre domicile. Vous ne pouvez bénéficier que d'un seul enlèvement annuel ne dépassant pas 2 m<sup>3</sup>.

## Que déposer à la déchetterie?

Les déchets verts (déchets de jardin, palettes, bois non traités), les ferrailles, les papiers et cartons, les gravats, le verre, les huiles moteurs, les batteries automobiles, les déchets ménagers spéciaux (piles, produits toxiques, peintures, etc), les non recyclables, les DEEE (Déchets d'équipement électrique et électronique), les ampoules (incandescence ou fluocompactes) et les tubes fluorescents, etc.

Attention, les déchetteries sont désormais fermées les jours fériés.

**Pour plus de renseignements, rendez-vous sur le site [www.chateauroux-metropole.fr](http://www.chateauroux-metropole.fr).**

Un formulaire dématérialisé de contact est également disponible sur le site pour les prises de rendez-vous ou demande de bacs/ composteurs.



**Une question sur vos déchets: composez le numéro vert 0800 02 54 17**



Afin de mettre fin aux nuisances visuelles dues aux dépôts sauvages, les bacs de tri à côté du cimetière ont été déplacés, exceptés les bacs à verre.

Les Vêti Box sont maintenant installées au service technique.

Depuis plusieurs années, AGIR a développé la collecte des textiles. Les Vêti Box sont des conteneurs de récupération qui vous permettent de déposer 24h/24 et dans différents endroits aussi bien des vêtements que du linge de maison, des paires de chaussures, de la maroquinerie et des jouets.

2 points de collecte à Ardentes: à côté des services techniques et sur le parking de Coccinelle.



# Les travaux

Les services techniques de la commune ont effectué l'entretien de différents bâtiments: travaux de peinture à l'école St- Martin et au logement situé rue de la gare, réalisation de la toiture au club house du stade, mise en place d'une traverse de sécurité bois dans la traversée de Clavières et aménagement de l'espace vert devant la médiathèque...



## La rue Maurice GERARD

Rendu indispensable pour un meilleur maillage du réseau d'eau, entre autre pour le service incendie et pour une nouvelle liaison entre la rue de la gare et la rue de vallières, le prolongement de la rue Maurice Gérard est en passe de se concrétiser. Le permis d'aménager vient d'être validé et la consultation des entreprises devrait être lancée avant l'été, pour une mise en chantier à l'automne prochain et pour un montant estimatif de 300 000 €.



## Appel au civisme pour une ville propre et agréable

Arrêté 172/ 2017: il est demandé aux riverains, propriétaires ou locataires, de :

-Maintenir les trottoirs et caniveaux en bon état de propreté sur toute leur longueur au droit de leur façade.

-En application de la réglementation sur les espaces publics, de contribuer au désherbage des trottoirs et des accotements par arrachage ou binage. Le recours à des produits nocifs pour la santé humaine et pour l'environnement est interdit.

-Pour permettre une circulation libre et sécurisée à tous les usagers, notamment les piétons en situation de handicap et ceux qui se déplacent avec poussettes, les propriétaires doivent couper les branches et les racines débordant sur le domaine public, au droit de la limite de leur propriété.

A défaut, cette opération pourra être exécutée aux frais du propriétaire défaillant.

Ces actes civiques d'entretien viennent en complément des interventions de nettoyage effectuées par les services municipaux.



AMÉLIORER LE CADRE DE VIE



## Nouvelle mairie

Après quelques semaines de retard sur le planning prévisionnel, essentiellement dû à une modification lourde du plancher du rez-de-chaussée, les travaux de votre nouvelle mairie se sont terminés fin mars. Les services ont ainsi pu prendre possession des locaux à la mi-avril. Une attention particulière a été apportée à la conception et la réalisation de cette nouvelle mairie, aussi bien au confort de travail des agents qu'à la qualité de l'accueil des usagers. Une matinée « portes ouvertes » s'est déroulée le samedi 27 avril. Son inauguration officielle aura lieu le 22 juin prochain en matinée.

Dans le numéro précédent, un appel avait été lancé aux ardentais qui détenaient des photos de classes prises à l'école Saint- Vincent. Grâce à vos archives, nous avons pu récupérer une cinquantaine de clichés qui font l'objet d'une exposition visible dans la salle du conseil. La photo la plus ancienne date de 1959.



# L'action sociale

Pour les jeunes âgés de 17 à 30 ans, qui ne disposent pas de ressources personnelles ou familiales suffisantes pour passer le permis de conduire, le CCAS peut prendre en charge une partie du coût du permis de conduire en échange d'activités d'intérêt collectif effectuées par les jeunes.

La  
Bourse  
au permis



## Conditions générales

- Jeunes de 17 à 30 ans (avec dérogation possibles pour demandeurs d'emploi)
- Etre domicilié à Ardentes (ou ses parents) depuis 1 an à la date de dépôt du dossier
- Avoir besoin du permis de conduire pour sa formation, ses études ou son travail
- Avoir construit un projet personnel de contrepartie à caractère social, humanitaire ou d'intérêt général de 50H avec un service, une association ou un organisme de son choix
- Etre dans le cas d'une première inscription au permis de conduire

Le CCAS intervient dans beaucoup d'autres domaines: études, aides au logement, aux vacances, télé assistance...)

Renseignements: CCAS - Mairie: 02.54.36.21.33

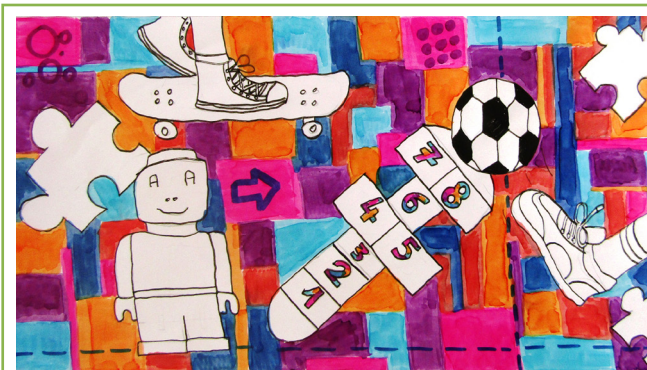
ACCOMPAGNER LES ARDENTAIS



## Véhicule publicitaire

La municipalité d'Ardentes s'est dotée d'un minibus Citroën Jumpy neuf places, qui sera exclusivement destiné aux services de la mairie et de la MARPA. Véhicule entièrement financé par des artisans et commerçants qui ont acheté des emplacements sur la carrosserie pour une période de trois ans: Supermarché Coccinelle, garage Bucheron, SARL Labaye Guy (terrassment, assainissement, goudronnage), Remy Grenouilloux (charpente, couverture, ramonage), La Toscana (restaurant pizzeria), Art natur'elle (fleuriste), peinture et décoration Moreau, Midi Service (repas à domicile), Ampère Carrelage, Monsieur Store Châteauroux, et SAS Nouvelle- Bernadeau Montgivray (maçonnerie).

Un grand merci à tous ces annonceurs.



Encadrés par le graffeur Gaétan DEFFONTAINES, les enfants de l'ALSH du mois d'avril se sont initiés au Street Art et ont réalisé une peinture décorative sur la vitrine du 8 rue du George Sand. Très fiers d'eux, ces artistes en herbe, vous invitent à venir découvrir leur œuvre.



Lors de la cérémonie des vœux, le Maire, Didier BARACHET, a mis à l'honneur deux ardentes pour leur dévouement et bénévolat au sein de la vie associative de la commune: Mme BLANCHET Madeleine et Mme DEMARTY Mauricette (photo) ont reçu à cette occasion la Médaille de la ville.

JOURNÉE  
PORTES  
OUVERTES

Samedi 18 mai  
15h à 18h30

## MARPA "Les Érables"

Maison d'Accueil et de Résidence Pour l'Autonomie pouvant accueillir 21 personnes âgées de soixante ans et autonomes. Vivre à la M.A.R.P.A, c'est vivre chez soi, libre d'aller et venir comme bon vous semble.

### La résidence propose diverses prestations :

- Un service de restauration et de blanchissage
- Un personnel présent 24h/24
- Un système de télésurveillance 24h/24
- Des animations régulières
- Un cadre chaleureux



Rens: 13 bis rue Pasteur- 02.54.36 90.90



Le bus numérique est de retour pour une nouvelle session de formation programmée le 28 mai de 14h à 17h à Jeu-Les-Bois.

Inscriptions en mairie  
02.54.36.21.33

## Repas des aînés

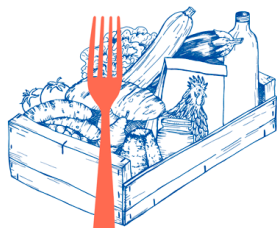
Le repas offert par le CCAS aux séniors de plus de 74 ans domiciliés sur la commune aura lieu le dimanche 27 octobre à l'Agora. La distribution des coffrets cadeaux est prévue le samedi 16 novembre matin.

## DÉPENSES CCAS

Repas / colis des aînés: 10 846 €	Aides alimentaires: 699 €
Aides aux vacances: 1038 €	Téléassistance: 500 €
Aides aux permis: 1400€	Divers: 3322 €
Aides au logement: 4121 €	



## Partenariat entre Restauval et "Cagette et Fourchette"



**CAGETTE & FOURCHETTE**  
PRODUITS LOCAUX POUR LA RESTAURATION

La société Restauval, qui confectionne sur place 220 repas par jour, s'approvisionne désormais en maraîchage, chaque semaine et en fonction de la saison, auprès de l'association "Cagette et fourchette" dont le siège social est à Rosnay. Les fruits et légumes de qualité sont issus directement des fermes de producteurs ou de groupements de producteurs sur un territoire de proximité (80kms).

## Lutte anti-gaspi

L'action de sensibilisation au gaspillage alimentaire se poursuit grâce à la collaboration de tous (enfants, cuisiniers, animateurs...)

L'évaluation du poids des déchets se fera en fin d'année scolaire et permettra sans aucun doute l'obtention d'un diplôme anti-gaspi.



## Journée "sans écran (s)"

Le 19 mars a été "une journée sans écran(s)" pour les écoles ardennaises. C'est dans le cadre de la semaine de prévention des maladies mentales à l'ère du numérique que cette journée a été organisée. Ce partenariat commune, écoles élémentaires et Contrat Local de Santé de Chateauroux Métropole avait comme objectif de sensibiliser les élèves à la place du numérique dans leur quotidien. Les CM1 et CM2 ont bénéficié d'un spectacle théâtral proposé par l'association Atout Brenne suivi d'échanges fructueux avec la dizaine d'interprètes présents.

L'après-midi, à la salle multi-activité de l'école Saint-Vincent, ces mêmes élèves ont participé à différents ateliers de bien-être, relaxation, auto massage ainsi qu'à des jeux géants et des activités sportives.

A 17h, c'est en famille que tous ont rejoint la salle Agora où étaient exposées plusieurs réalisations des élèves et de leurs enseignants sur les dangers de l'écran. Divers professionnels ont accompagné le public lors de cette "sortie famille débranchée et sans écran(s)!"

## Personnel communal



Le service jeunesse (ALSH et périscolaire) est renforcé avec l'arrivée de trois nouvelles personnes:

- Ophélie MOULIN: adjoint d'animation
  - Frédéric BILBAO: contrat PEC
  - Claudia BRICE: adjoint technique (de droite à gauche sur la photo)
- Bienvenue à eux!

*Une pensée également pour Sylvie, décédée cette année.*

## Comité de pilotage

Suite à la suppression des TAP, au retour de la semaine d'école de quatre jours, le Projet Educatif Territorial (PEDT) a été revu incluant l'ouverture d'un accueil de loisirs le mercredi en journée. De ce fait, un comité de pilotage chargé du suivi des activités périscolaires, extra-scolaires et du restaurant scolaire a été créé en janvier. Cet entité, en lien avec les services de l'éducation nationale, la DDCSPP et la CAF, composé de représentants des familles, d'enseignants, d'élus et de référents du service jeunesse de la commune.

## Les écoles

Avec un effectif prévisionnel pour la rentrée du 2 septembre 2019 de 305 élèves répartis dans les trois écoles, le directeur des services départementaux de l'Education nationale a décidé la suppression d'une classe à Saint-Vincent et l'ouverture d'une 5ème classe à Antoine Fée.

## Petite enfance

Les enfants qui fréquentent le Multi-accueil et le Relais Assitante Maternelles partagent les temps festifs de Noël et de mardi gras. Cette année, les plus petits de l'accueil de loisirs du mercredi ont grossi le rang des déguisés, parents, assistantes maternelles...Malgré le temps incertain, matelots, princesses, libellules et autres clowns avaient fiers allure en déambulant du parc Pessault à la salle multi-activités de l'école Saint-Vincent derrière les musiciens bénévoles, Catherine et Claude. C'est certain, on recommencera!

L'accueil de loisirs du mercredi est fréquenté par une vingtaine d'enfants qui pratiquent des activités sur le thème des "Quatre saisons".



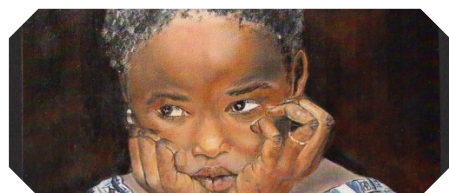
# Activités communales

La médiathèque offre une programmation variée tout au long de l'année avec des animations gratuites qui s'adressent à tout public : spectacles, lectures, rencontres, expositions et activités pour enfants.

De fin mai à début juillet, Betty Lhomme présentera ses peintures représentant personnages et paysages locaux. En septembre et en octobre, place aux peintures féériques d'Evelyne Clairembault où le petit peuple côtoie fruits et légumes.



« Instantané Afrique » en décembre présentera des clichés d'enfants et de leur quotidien à Bopa, à l'école d'Avevonvohonou au Bénin. Ces photos ont été prises par Sarah Taghza lors d'une mission humanitaire et sont associées aux peintures de Jocelyne Prin, portraitiste passionnée par l'Afrique, et aux textes et légendes de Patrick Le Magueresse. Le groupe « Poétiquement Nature » offrira une suite en poésie à ce voyage, en proposant un spectacle appelé « L'arbre aux Paroles », composé d'un choix de textes de poètes africains, une promenade poétique pour une immersion au pays des « terres noires ».



Pour tout renseignement : 02 54 47 26 56 - [www.mediatheque-ardentes.com](http://www.mediatheque-ardentes.com)

FAVORISER LES ÉCHANGES

**ARDENTES - 21 JUIN**  
Parc Pessault à partir de 20H  
**Fête de la Musique**

Programme

- Chorale des 4'Sous
- AIR PROJECT
- Gummy Bears

Restauration / buvette possible sur place avec le BAR "LE SAINT VINCENT"

TERRAINS à l'ANNEE JUSQU'EN MAI 14, RUE DE LA REPUBLIQUE 38200 ARDENTES

VILLE D'ARDENTES

**LE 30 JUIN 2019 A ARDENTES**

**LES ÉCHAPPÉES À VÉLO**  
Les balades festives DE LA RÉGION CENTRE VAL DE LOIRE

8ème Edition

Balade festive pour tous

Tous à vélo!  
Organisées par la commune d'Ardentes en partenariat avec la section cyclo du Club Jeunesse et Loisirs, l'Échappée à vélo "Balade autour d'Ardentes" aura lieu le dimanche 30 juin. Cette randonnée de deux boucles (23 km le matin et 17 km l'après-midi) permettra aux participants de découvrir le patrimoine naturel et culturel de la commune ardennaise et des communes voisines. Animations, présentation des sites, ravitaillements jalonnent les parcours. Le midi, chacun sortira son pique-nique au bord de l'Indre, au Parc Pessault, pour une pause conviviale! **Gratuit**



La 44ème édition du festival international de danse aura lieu du **11 au 23 août 2019**. Ardentes est une des communes retenue cette année pour recevoir le spectacle "Darc au pays". Entièrement gratuits, les concerts précédant ceux donnés à 21h00 à Châteauroux permettent à chacun, indépendamment de son lieu d'habitation, de participer à la fête du Stage-Festival de Châteauroux.

La programmation ne sera dévoilée qu'en juin 2019.



## Concours des Villes, Villages, Maisons et Fermes fleuries

Organisé par le Département de l'Indre, vous avez jusqu'au **10 juin** pour vous inscrire dans l'une des 4 catégories. Les plus belles réalisations seront récompensées. Le Prix Spécial pour les moins de 35 ans est maintenu.

Renseignements et inscriptions en mairie

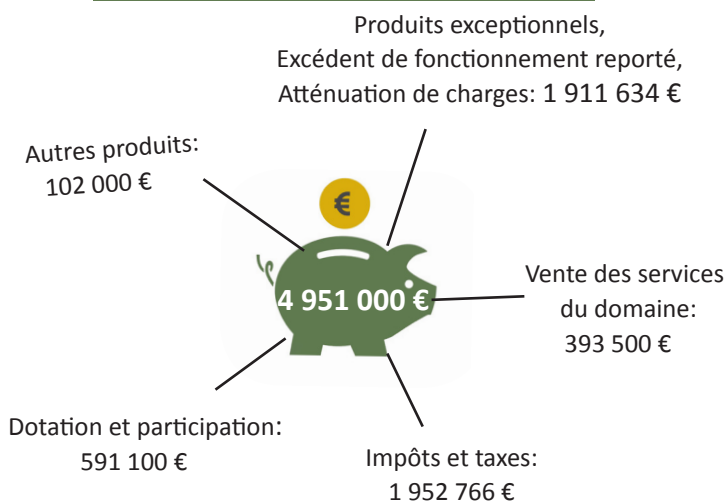




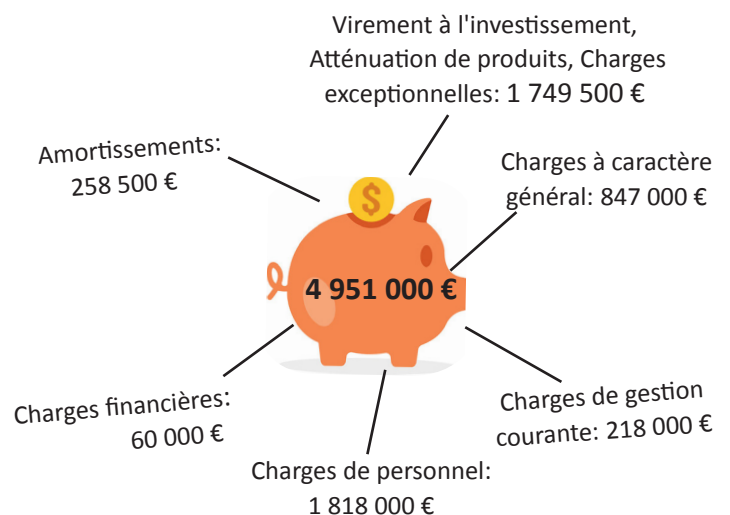
## Budget 2019 : efforts récompensés !

Le budget 2019 a été voté par le conseil municipal le 26 mars 2019. Depuis déjà de nombreuses années l'équipe municipale gère avec rigueur les finances de la commune et particulièrement les dépenses de fonctionnement. Aujourd'hui ces efforts commencent à porter leurs fruits : en 2017 et 2018 ces dépenses ont diminué respectivement de 3.17 % et 3.28 % ce qui améliore notre capacité d'autofinancement d'environ 150 000 € et va ainsi nous permettre de réaliser les investissements détaillés à la rubrique Travaux-Cadre de vie sans emprunter ni augmenter les taux d'imposition. L'avenir de nos finances dépend non seulement d'une gestion rigoureuse mais aussi des mesures qui seront décidées par le gouvernement puisque en 2018 80 % de nos recettes provenaient des ressources fiscales et des dotations de l'Etat. Nous devons rester vigilants dans les années à venir et conserver une marge de sécurité. Cette année encore le budget a donc été établi avec beaucoup de prudence tout en ayant toujours à l'esprit de maintenir la qualité des services fournis aux Ardentais. Grâce à ces résultats satisfaisants, certains investissements prévus en 2018 vont pouvoir être réalisés en 2019 (voir page 3). Nous savons très bien que de nombreux travaux restent à réaliser, notamment rue de la gare et rue Pasteur mais notre politique est de prévoir les financements avant d'engager les dépenses et de ne pas endetter exagérément la commune, alors nous vous demandons encore un peu de patience et nous vous en remercions.

### Recettes de fonctionnement année 2019



### Dépenses de fonctionnement année 2019



Le Parlement européen est la seule institution de l'Union européenne élue au suffrage universel direct. Depuis 1979, les élections européennes ont lieu tous les cinq ans au même moment dans tous les États membres de l'Union européenne. En France, elles se dérouleront **le dimanche 26 mai**.

#### Conditions à remplir pour voter:

- être âgé de 18 ans au plus tard la veille du scrutin;
- être de nationalité française ou être ressortissant d'un autre État membre de l'Union européenne;
- jouir de son droit de vote en France et dans son État d'origine;
- être inscrit sur les listes électorales d'une commune

#### Pièce à présenter pour pouvoir voter:

- Pièces d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé **depuis moins de 5 ans** ou carte du combattant **avec photographie** et délivrée par l'ONAC ou permis de conduire **sécurisé et conforme au format "Union Européenne"**)

Informations: [www.interieur.gouv.fr](http://www.interieur.gouv.fr)

- Carte électorale

#### Où voter? (le bureau est indiqué sur la carte électorale)

Bureau 1: Mairie- Place de la république - Habitants du bourg Saint- Vincent

Bureau 2: Maison des associations- 19 rue de la gare - Habitants du bourg Saint- Martin

Bureau 3: Espace Raoul Lassout- Rue George Sand- Habitants des Écarts

**Élections européennes**  
**26 mai 2019**

# Infos...

Dans le cadre du Grand débat national, Emmanuel MACRON était en visite dans l'Indre à Gargilesse le 14 février dernier où il a rencontré une trentaine de maires ruraux. Notre maire Didier BARACHET participait à cette réunion et il en a profité pour interpeller le Président sur plusieurs sujets notamment la désertification médicale en milieu rural ainsi que la disparition des services publics dans les petites communes. Il lui a aussi fait part de la lourdeur du millefeuille administratif et de la baisse des dotations qui pénalise les communes comme Ardentes qui font des efforts pour réduire leurs dépenses de fonctionnement. Le cahier de doléances ouvert à la mairie depuis trois mois a été transmis à la Préfecture ainsi que le voeu exprimé par le conseil municipal.



## Protection des données personnelles (R.G.P.D)

Les services administratifs de la commune d'Ardentes, dans la gestion quotidienne des attentes de la population ( cantine, élections, état-civil, urbanisme...) disposent des moyens informatiques et techniques pour permettre la sécurité des données. Les informations communiquées par les habitants sont réservées à l'usage des services concernés et ne peuvent être communiquées qu'au destinataire ayant pouvoir de gestion (services fiscaux, autres collectivités...).



**Toute personne peut, pour des motifs légitimes, s'opposer au traitement des données la concernant.**

## Règlementation apiculture

Si vous disposez d'une ou plusieurs ruches, qu'elles soient ou non sur la commune, il est obligatoire de les déclarer chaque année, ainsi que leurs emplacements. Un site internet du ministère de l'agriculture permet de saisir sa déclaration en ligne ([www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr](http://www.mesdemarches.agriculture.gouv.fr)). Les déclarations des ruches et ruchers doit se faire au moins une fois **entre le 1er septembre et le 31 décembre** de l'année. Il est possible de déclarer plusieurs fois dans l'année si besoin. Nous vous rappelons l'importance de veiller à la bonne santé des abeilles . Les associations suivantes, GDS Centre et GDS 36 sont là pour vous accompagner dans la gestion sanitaire de vos abeilles.



Coordonnées: GDS Centre/ GDMA 36: 4 rue Robert Mallet Stevens- 36018 CHATEAUROUX  
02.54.08.13.80

## Les associations



Le label École de Mini-basket a été décerné au club de basket d'Ardentes récompensant le travail accompli durant toutes ces années pour valoriser ce sport au plan local avec notamment la présence d'un entraîneur qualifié depuis trois ans.



### Gwendoline, une championne du monde qui à la banane!

Gwendoline PHILIPPE est venue diriger d'une main de maître un stage combat au Shoryû36 - Karaté Club Ardentes les 23 & 24 février. Du haut de ces 19 ans, la double championne du monde, championne d'Europe et 14 fois championne de France a su trouver les mots justes pour transmettre sa rage de vaincre et ces techniques. 70 Karatékas sont venus absorber ses conseils avisés.



### Fête de Saint- Leu:

**Attention: changement de lieu pour le dîner-spectacle!**

La revue cabaret music-hall se jouera à **la salle des fêtes Agora le samedi 31 août** et non sous le chapiteau comme les années précédentes. Un show qui saura combler tous les publics!

Réservation et renseignements:

Comité de Saint-Leu:

02.54.36.24.16



Le club de badminton, **Le Volant Ardentais**, vise l'obtention en septembre 2019 de la troisième étoile fédérale. Cet engagement est rendu possible par l'affluence des jeunes Ardentais (une cinquantaine) sur les créneaux du club. Le Volant Ardentais forme ses entraîneurs, mais a aussi régulièrement recours au cadre technique départemental pour la formation. Depuis deux ans, le club a formé un collectif de jeunes compétiteurs, qui sont maintenant une vingtaine à défendre régulièrement les couleurs du club. Preuve de ce développement, le club d'Ardentes est aujourd'hui la deuxième école du département en nombre et en participations aux compétitions.



# L'UNION MUSICALE D'ARDENTES

132 ans, c'est l'âge de notre Union Musicale et pourtant elle a su rester jeune !

La plus ancienne association de notre commune, actrice incontournable de notre paysage culturel, à côté du Comité d'Animation du Val d'Ardentes, de l'assemblée de Clavières et d'autres, participe aussi à l'animation de notre territoire. Avec une volonté forte de proposer des prestations de qualité mais aussi de transmettre la passion de la musique à travers son école, nous sommes loin de la traditionnelle fanfare... Tout ceci méritait bien un coup de projecteur! Nous leur avons donc donné la parole:

" Fondée le 13 mars 1887, l'Union Musicale d'Ardentes est une association qui promeut la musique vivante. Deux entités présidées par Xavier Ponroy la composent : l'Orchestre d'Harmonie et l'Ecole de Musique.



L'Orchestre d'Harmonie compte actuellement une trentaine de musiciens, sous la baguette de Ludovic Rabier, directeur musical.

Cette formation intergénérationnelle propose un répertoire riche et varié. Elle le prépare chaque semaine des périodes scolaires à l'Espace culturel Raoul Lassout. Lors de ses concerts, elle prend appui sur des thèmes, alliant musique classique, musique originale, musique de films, musique pop et variétés, etc... Les thèmes de l'amour, du voyage, des couleurs de France ont déjà comblé bien des publics dans tout Ardentes : dans les rues, au jardin public, au théâtre de verdure (derrière l'Agora), à la Marpa, à l'Agora... Fière de porter haut les couleurs de sa commune, elle est régulièrement invitée par d'autres Sociétés

Musicales.

Lors du spectacle de l'école Saint-Martin le 28 mai, l'Union Musicale sera heureuse d'intervenir auprès de nos jeunes chanteurs, à travers un conte musical, créé par leur professeur de piano mais aussi intervenante dans cette école, Dominique Gérard.

L'Union Musicale, c'est aussi le devoir de mémoire, et la participation à plus de vingt cérémonies commémoratives locales et bien au-delà chaque année, en petit effectif, mais aussi au grand complet.

L'association compte au sein de son école une cinquantaine d'élèves, portés par huit professeurs. La trompette côtoie le piano, la clarinette, la flûte traversière, les percussions, la guitare, le trombone et le saxophone lors des cours individuels, et tous se retrouvent lors des cours ludiques de formation musicale et d'orchestres, animés par des enseignants dynamiques et motivants. Des cours d'éveil musical sont aussi dispensés, pour le bonheur des tout-petits. Régulièrement, des auditions sont organisées, au sein de son établissement, mais ces jeunes artistes aiment aller au-devant du public, telle la médiathèque où le vendredi 8 février, le public y fût nombreux.

Les élèves se produisent aux côtés de leurs aînés de l'Union Musicale, mais aussi lors de l'évènement annuel « Harmonie en herbe », créé par l'association il y a 4 ans, afin de promouvoir les orchestres de jeunes dans le département. Le 1er février, plus de 200 personnes sont venues découvrir le talent des 4 orchestres composés de jeunes et talentueux instrumentistes.

N'hésitez pas à venir (re)découvrir l'Union Musicale d'Ardentes, qui vous garantit un moment fort agréable, convivial, et toujours de qualité."



ZOOM SUR.....

# En bref...

A titre indicatif et suivant les informations transmises par les associations.  
Consultez également le site [www.mairie-ardentes.com](http://www.mairie-ardentes.com)

## MAI

- 5 Brocante – Partageons la forêt - 02.54.36.35.60
- 12 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 13 Théâtre Les Art'dentins- 06.03.24.56.63
- 17 Nuit du Bad - Volant ardents - 06.76.07.14.89
- 18 Gala de karaté – Shoryû karaté club – 06.2.14.93.94
- 25 Randonnée des sorciers - Ass. de Clavières - 06.86.78.14.06
- 26 Brocante - CAVA - 02.54.36.24.16

## Juin

- 2 Tournoi féminin- ASA Foot - 06.36.11.79.24
- 9 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 16 Gala de fin d'année - CCAS - 06.03.30.04.80
- 16 Renaissance du tournoi de l'amitié - ASA Foot- 06.36.11.79.24
- 21 Fête de la musique
- 29 Feu de Saint- Jean - CAVA- 02.54.36.21.33
- 30 Brocante- "Vous avez dit Pinoc'k"- 06.16.79.40.61
- 30 "Echappée à vélo" - section cycliste CLJ- 02.54.36.35.48

## Juillet

- 7 Concert d'été - UMA - 06.75.62.17.64
- 13 Feu d'artifice et bal - CAVA - 02.54.36.21.33
- 14 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 18 Tour de l'Indre des sports
- 29 au 15 août Tournoi de tennis - Tennis club - 06.26.51.03.72

## Août

- 11 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 18 RétroCentre Expo - RMC- 06.31.78.30.37
- 25 Brocante- métiers d'art- feu d'artifice - Ass de Clavières - 06.86.78.14.06
- 31 Prix de la St- Leu - Courses cycliste - Ardentes Sports Organisation - 02.54.36.96.45

## Septembre

- 31/08 et 1 Fête de St- Leu - Comité de St- leu - 02.54.36.24.16
- 15 Expo Multi Modélisme Belle-Isle- Ardentes modélisme Ferroviaire- 02.54.36.25.47
- 7 Tournoi Jeunes - ASA Foot- 06.36.11.79.24
- 8 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 21 Marche familiale- Partageons la forêt- 02.54.36.35.60
- 21 Concours de pétanque - Amicale pétanque ardennaise- 06.71.87.01.33
- 28 Loto - Volant ardents - 06.76.07.14.89
- 28 Nettoyons la nature - Partageons la forêt - 02.54.36.35.60
- 28 Stage combat - Shoryû 36 - 06.20.14.93.94
- 29 Marche- VTT d'automne - Ass de Clavières - 06.86.78.14.06

## Octobre

- 6 Loto - Familles rurales - 06.15.29.52.34
- 12 Loto - ASA Foot- 06.36.11.79.24
- 13 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 19 Déjeuner dansant - CAVA - 02.54.36.24.16
- 20 Concours de belote - CAVA - 02.54.36.24.16
- 27 Repas des anciens (74 ans) - Mairie - 02.54.36.21.33

## Novembre

- 2 & 3 Exposition de peintures - Atelier d'Art ardents - 02.54.36.10.21
- 10 Rassemblement voitures anciennes- RMC - 06.31.78.30.37
- 11 Thé dansant - CAVA - 02.54.36.24.16
- 17 Bourse aux jouets/vêtements - Vous avez dit Pinoc'k - 06.16.79.40.61

## Décembre

- 1 Marche en faveur du téléthon - Ass de Clavières - 06.86.78.14.06
- 7 & 8 Téléthon
- 13 Loto - Ass de Clavières - 06.86.78.14.06
- 14 Concours de pétanque - Amicale pétanque ardennaise- 06.71.87.01.33
- 15 Marché de Noël - Mairie - 02.54.36.21.33
- 15 Thé dansant - CAVA - 02.54.36.24.16

## Janvier 2020

- 06 Voeux du maire à la population

## Bienvenue...



**Langlois Opticien**  
23bis rue de la gare  
Du mardi au vendredi  
de 9h à 12h et  
de 14h à 19h  
Samedi de 9h à 12h et  
de 14h à 17h



**Kédalys- Shiatsu**  
Claire MITTEREAU  
23 bis rue de la  
république  
06.37.88.99.48  
clairysia@outlook.fr



**Clim'élec 36**  
William WILLOQUET  
06.50.23.57.31  
climelec36@outlook.fr



Menuiserie  
Thomas LAINEZ  
46 avenue de verdun  
06.87.54.88.90

**TÉLÉTHON: une chèque de 9.018 € a été remis à l'association grâce à votre générosité!**

## Etat Civil 2018

Naissances: 25  
Décès: 36  
Mariages: 8  
Pacs: 24



**Don du sang- EFS- 2019**  
3 juillet et 4 décembre  
de 16h à 19h à l'Agora

## COMMÉMORATIONS



### MERCREDI 8 MAI 2019

Commemoration du 8 mai 1945

### LUNDI 27 MAI 2019

Journée nationale de la Résistance

### MARDI 18 JUIN 2019

Commemoration de l'Appel du 18 juin 1940

### DIMANCHE 14 JUILLET 2019

Fête Nationale Française

### DIMANCHE 21 JUILLET 2019

Hommage aux fusillés du Bois de Greuille

### DIMANCHE 18 AOÛT 2019

Bataille d'Ardentes du 20 août 1944

### LUNDI 11 NOVEMBRE 2019

Armistice de 1918